



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Filière de la pêche

Question au Gouvernement n° 1402

Texte de la question

FILIÈRE DE LA PÊCHE

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Buchou.

M. Stéphane Buchou . Madame la ministre de la mer et de la pêche, le litre de gazole maritime coûte 1,10 euro : cette conséquence directe de la guerre au Moyen-Orient affecte un secteur déjà fragilisé, celui de la pêche. Quand près de 40 % du chiffre d'affaires part en frais de carburant, le chalutier reste à quai. Quand aujourd'hui, 31 mars, après un mois de fermeture du golfe de Gascogne, les pêcheurs de la façade atlantique sont davantage restés à terre qu'ils ne sont sortis, le monde de la mer vacille.

Vous êtes venue vendredi dans ma circonscription, aux Sables-d'Olonne, rencontrer les acteurs de la filière. Tous vous ont confié leur très forte inquiétude quant à leur avenir ; tous ont exprimé, avec une grande dignité, leur désarroi. L'aide annoncée de 20 centimes par litre, à la fois bienvenue et nécessaire, témoigne de l'engagement du gouvernement, mais cette bouffée d'air ne saurait faire oublier le mal plus profond qui touche ce secteur depuis trop longtemps.

Un député du groupe EPR . Il a raison !

M. Stéphane Buchou . Face à des crises à répétition, la politique du carnet de chèques, préférée aux réformes structurelles, a montré ses limites, surtout dans le contexte budgétaire actuel. Il est urgent de repenser le modèle de gestion de la pêche dans notre pays et plus largement en Europe : révision des quotas, accompagnement de la décarbonation des flottes, valorisation des produits de la mer, amélioration de la gouvernance afin d'intégrer l'ensemble des parties prenantes. *(M. Jimmy Pahun applaudit.)*

Grâce aux deux rapports parlementaires qui vous ont été remis ces derniers mois, des propositions sont sur la table. Ce qu'il faut, c'est bâtir un avenir, pas seulement colmater les brèches : la guerre, malheureusement, peut durer. Je sais que le gouvernement, que vous-même abordez avec détermination ces enjeux ; ce travail collectif, nous sommes prêts, à l'Assemblée nationale, à le mener avec vous. Vous étiez hier à Bruxelles afin d'obtenir une révision du cadre juridique européen, condition indispensable à la survie d'un secteur majeur pour notre souveraineté alimentaire. Les attentes sont fortes. Pouvez-vous nous exposer les résultats ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la mer et de la pêche.

Mme Catherine Chabaud, *ministre déléguée chargée de la mer et de la pêche* . Un grand merci, monsieur Buchou, pour votre présence vendredi ; j'en profite pour remercier aussi tous vos collègues qui me font remonter des nouvelles de la situation dans les ports. Aux Sables-d'Olonne, nous avons pu mesurer le désarroi des pêcheurs, qui ont subi de manière immédiate les effets du conflit au Moyen-Orient : certains navires restent à quai, et toute la filière – les mareyeurs, les criées, les ports – est touchée par cette hausse des prix du

carburant, qui, vous l'avez dit, absorbe parfois jusqu'à 30 % ou 40 % du chiffre d'affaires.

Je leur dis qu'ils ne sont pas seuls ; vous avez entendu, vendredi, mes propos. Dès le début du conflit, Maud Bregeon et moi avons réuni représentants de la filière, metteurs en marché et banques afin qu'un dialogue se crée et que chacun, à son échelle, joue le jeu. Le 23 mars, nous répondions aux besoins immédiats des entreprises par un droit au report des cotisations sociales et à l'échelonnement des échéances fiscales. Cependant, la situation, que nous surveillons de près, évolue rapidement : par conséquent, le gouvernement a annoncé vendredi un accompagnement des secteurs prioritaires, dont la pêche.

Au mois d'avril, l'ensemble des navires fera l'objet d'un remboursement sur factures de 20 centimes par litre de carburant : j'ai présenté hier, pour validation, ce régime d'aide exceptionnel à la Commission européenne. Vous l'avez dit, nous devons par ailleurs travailler de manière beaucoup plus structurelle, notamment à accélérer la décarbonation du secteur. J'ai demandé hier au Conseil la possibilité d'utiliser les fonds publics européens pour moderniser la flotte de pêche, vieillissante,...

M. Ian Boucard . Il faut protéger la sardine de Vendée !

Mme Catherine Chabaud, *ministre déléguée*ainsi que la suppression des freins à une réforme de la politique commune de la pêche, afin que nous puissions décarboner. Il existe des projets : à nous d'en accélérer la concrétisation. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Buchou](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1402

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Mer et pêche

Ministère attributaire : Mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2026